

Image not found or type unknown



renseignement en droit du travaille

Par **benadi**, le **14/03/2011** à **00:17**

je n est pas percu la prime de noel pour l an 2010, comment puis je prouver que l'employeur me harcele moralement sachant que je n est aucune preuve d'un autre salarier? l'employeur a t'il le droit de nous faire travailler un jour de conger, pour recuperer les heures?